

CPIA, associé privilégié



CPIA

www.cpia.pro

Le Centre de Professionnalisation et d'Innovation Alimentaire est une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Cette structure est un espace dans lequel des acteurs concernés par le secteur agroalimentaire (entreprises, scientifiques, formation, collectivités...) se réunissent pour construire des actions répondant à leurs besoins (professionnalisation, qualité, sécurité, environnement, développement...).

Le CPIA, en développant des actions innovantes, se positionne comme animateur des échanges de pratiques entre les entreprises.

Le CPIA pilote certaines actions, notamment la mise en place d'un vivier de ressources humaines non permanentes, l'optimisation des plans de contrôle, l'écologie industrielle.

Nos partenaires



Rhône-Alpes



35 rue Ponchardier - BP 78
42010 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Tél : 04 77 49 25 76 - Fax : 04 77 49 25 79
email : contact@poleagro42.com
www.poleagroalimentaireloire.com



Realisation Studio Bleu Merne marketing Photos : Nigdy, Orlic, Weiss, Delices du Palais, Foralls, Phovoir.

pôle agroalimentaire
Loire
conjuguant la tradition au futur

est
**Lauréat
Sélection
nationale**

Grappes
Entreprises
2011



Premier ministre
Ministre de l'espace rural
et de l'aménagement du territoire

Datar



Bienvenue à nos nouveaux adhérents !

Rejoignez-nous, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le retourner à l'adresse de Pôle agroalimentaire Loire :

Raison sociale :

Nom :

Adresse :

Téléphone de la personne à contacter :

Adresse mail :

Site internet :



CPIA



Qui sommes-nous ?

Le Pôle Agroalimentaire Loire est le réseau des acteurs de la filière agricole et agroalimentaire de la Loire. Nous rassemblons des agriculteurs, des artisans, des PME agroalimentaires, des fournisseurs, des centres de formation et de recherche pour des projets de développement.

Le Pôle Agroalimentaire Loire répond aux critères de définition de la grappe d'entreprises fixés par l'Etat. Son action vise à :

- structurer la filière,
- promouvoir la filière,
- développer l'emploi et la formation,
- favoriser la qualité et l'innovation agroalimentaire.

(Pourquoi Lauréat Sélection Nationale ?)

L'Etat, en sélectionnant le Pôle Agroalimentaire Loire reconnaît le caractère exemplaire et original de nos actions et veut renforcer au niveau territorial l'apport de services concrets aux entreprises de la filière agricole et agroalimentaire de la Loire.

Qu'est-ce qu'une grappe d'entreprises ?

Les grappes d'entreprises sont des regroupements :

- ☑ Associant des entreprises PME/TPE d'une même activité ou filière, aux côtés des acteurs de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences, de l'innovation et de la recherche,
- ☑ Ancrés sur un territoire autour d'un noyau dur de chefs d'entreprises,
- ☑ Et apportant des services aux entreprises au travers d'actions d'échanges, de mutualisation ou actions collectives.



Programme d'actions

Des actions réseau

Objectifs : permettre aux entreprises de se retrouver, favoriser le partage d'expériences.

- ☑ Réunions d'information et d'échanges, commissions de travail (déchets, ressources humaines, eau, énergie, etc.), rôle d'expert auprès des territoires.

Des actions design

Objectif : accompagner les entreprises dans l'intégration des compétences design dans leurs projets (emballage, aménagement de points de vente, communication).

- ☑ Montage et suivi de projets (recherche de financements, recherche de compétences, etc.).

Des actions RH

Objectifs : développer la connaissance des métiers de l'agroalimentaire, fidéliser les salariés du secteur, favoriser la montée en compétences des salariés des entreprises

- ☑ Information / promotion des métiers, mise en place d'un vivier de ressources humaines non permanentes, construction de ressources de sensibilisation/formation.

Des actions durables

Objectif : Il s'agit d'accompagner les entreprises dans l'identification de leurs flux (matières, énergie, échanges commerciaux, etc.) en vue de repérer les possibilités de mutualisation puis les mettre en œuvre.

- ☑ Etude écologie industrielle, études des flux logistiques.

Des actions qualité / innovation

Objectifs : renforcer la compétence des managers qualité et des directions, améliorer la performance économique des entreprises en utilisant le levier de la qualité.

- ☑ Optimisation de la veille réglementaire hygiène & qualité, optimisation des plans de contrôles.

